

# VOLONTAIRES TOUT TERRAIN

Engagés pour des événements sportifs inclusifs et durables



Un grand programme de Service Civique





# QU'EST-CE QU'UN GRAND PROGRAMME DE SERVICE CIVIQUE ?

» Ce sont des missions de Service Civique « clés en main » consacrées à un sujet de société, accompagnées de formations pour les volontaires, d'une animation de réseau spécifique et d'un outillage pour le réseau.

## TROIS enjeux transversaux

accompagnent chaque grand programme développé au sein de la Ligue de l'enseignement :



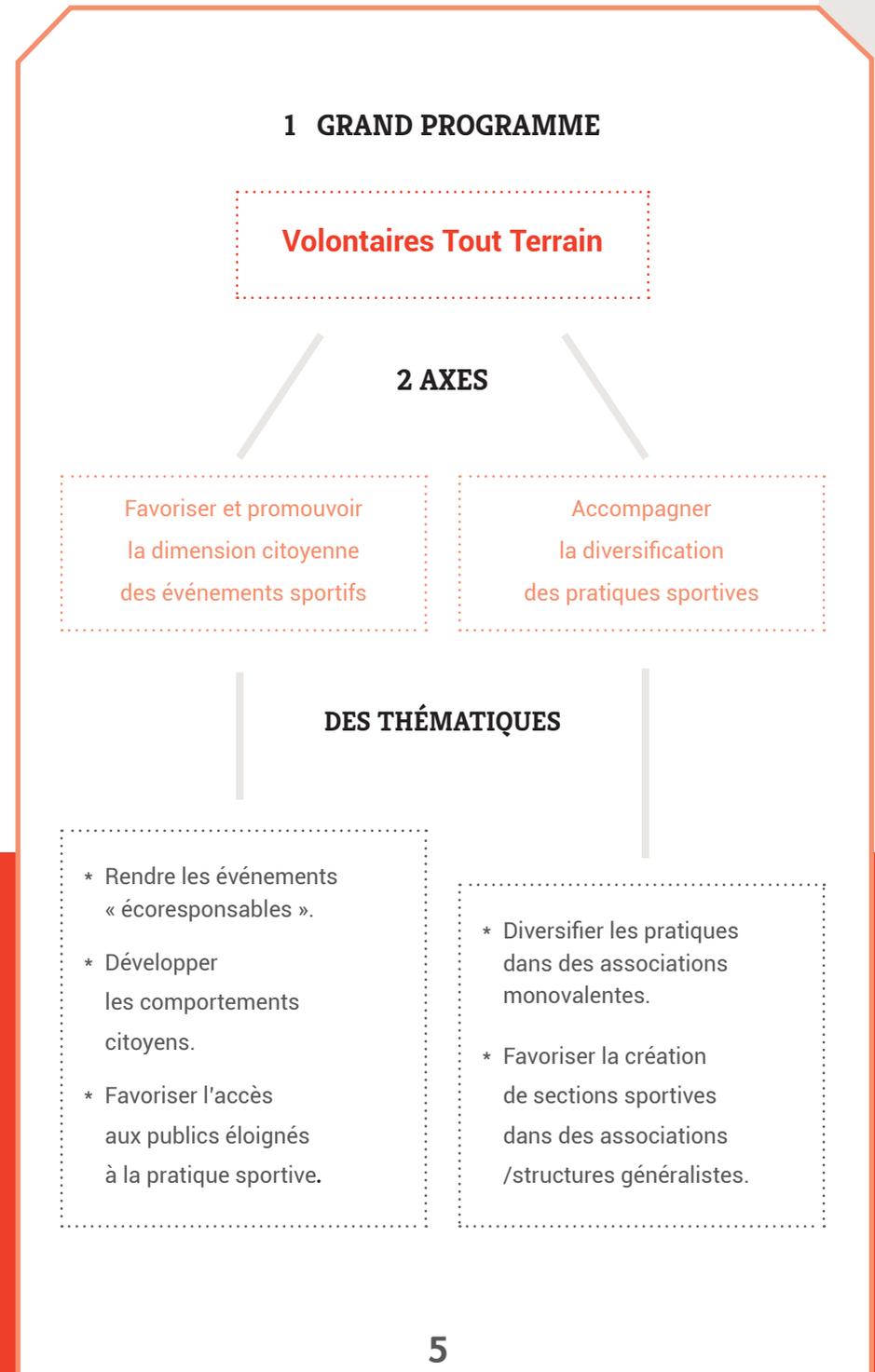
**L'accompagnement du parcours d'autonomisation des jeunes.**



**L'animation d'un tissu associatif,** avec un objectif de ruissellement entre les associations locales et les stratégies régionales et nationales.



**La redynamisation des territoires isolés ou enclavés :** intervention plus particulièrement auprès des jeunes et des associations de ces territoires, où les propositions d'engagement sont peu nombreuses.





## ▲ AXE 1

### VOLONTAIRES ENGAGÉS

POUR DES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS  
ÉCORESPONSABLES ET INCLUSIFS

#### Objectifs

- » Favoriser et promouvoir la dimension citoyenne des événements sportifs.
- » Minimiser l'impact des manifestations sportives sur l'environnement, profiter de ces moments festifs pour véhiculer des messages citoyens et inclusifs est une priorité afin d'agir pour un sport citoyen, éducatif et responsable.

Les volontaires que vous accueillerez dans le cadre du grand programme seront mobilisés pour accompagner la mise en place d'une ou plusieurs thématiques présentées ci-dessous :



#### Éco-responsabiliser les événements sportifs :

proposer une démarche qui tient compte des enjeux écologiques pour l'organisation des événements, avec la possibilité d'inscrire sa manifestation dans un « éco-tour » local, départemental, régional.

*(fiche mission - Éco-responsabiliser les événements sportifs / page 13)*



#### Favoriser l'accessibilité des publics éloignés de la pratique sportive aux manifestations sportives :

proposer des aménagements et des pratiques sportives adaptées aux publics éloignés de la pratique sportive.

*(fiche mission - Favoriser l'accessibilité des publics éloignés de la pratique sportive aux manifestations sportives / page 14)*



#### Favoriser les gestes citoyens des pratiquants lors des manifestations sportives :

participer au déploiement du dispositif « Se'coureur » et « Éduquer c'est prévenir » sur le département.

*(fiche mission - Favoriser les gestes citoyens des pratiquants lors des manifestations sportives / page 15)*



## ▲ AXE 2

### VOLONTAIRES ENGAGÉS

POUR ACCOMPAGNER LA DIVERSIFICATION  
DES PRATIQUES SPORTIVES

#### Objectif

- » Favoriser et développer de nouvelles activités sportives au sein des structures affiliées ou au sein des structures à objet non sportif pour faciliter l'accès à la pratique pour des publics éloignés.

L'Ufolep a développé des activités de loisirs et de bien-être (multisport, plurisport, activité physique d'entretien, marche nordique) permettant de répondre aux attentes des « accompagnants » (les parents, les compagnes, les conjoints, les grands-parents) pour développer une pratique familiale au sein des associations. Des dispositifs ont également été initiés pour proposer une activité physique et sportive à des publics spécifiques (séniors, personnes vulnérables) que l'on retrouve dans des structures dont l'objet principal n'est pas le sport (Foyer des aînés, EHPAD, CHRS).

Les volontaires seront accueillis pour développer ces deux priorités :



#### Diversifier les pratiques sportives dans les associations mono disciplinaire :

proposer aux « accompagnants », publics accueillis ponctuellement des clubs sportifs des activités physiques adaptées qui répondent à leurs attentes.

*(fiche mission - Favoriser la diversification des pratiques sportives au sein des associations sportives / page 19)*



#### Favoriser la création de sections sportives dans des associations ou structures dont l'objet principal n'est pas la pratique sportive.

*(fiche mission - Favoriser l'émergence d'activités sportives au sein d'association / page 17)*

# LES MODALITÉS OPÉRATIONNELLES DU GRAND PROGRAMME

## « VOLONTAIRES TOUT TERRAIN »

- » Les comités départementaux et régionaux qui mettront en place le grand programme seront parties prenantes du recrutement, du suivi et de l'accompagnement des volontaires. La création des missions se fera en lien avec les fédérations départementales, garantes de l'agrément de service civique.
- » La grille de répartition des tâches en annexe de ce document présente les tâches et les obligations des fédérations départementales de la Ligue de l'enseignement et des comités Ufolep quant à la mise en œuvre de Volontaires Tout Terrain.



### MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Les volontaires pourront être accueillis :

- **Au sein des associations du réseau Ufolep :**  
le volontaire effectuera sa mission directement au sein de l'association ou bien en lien avec plusieurs associations.
- **Au sein des comités départementaux et régionaux :**  
le volontaire effectuera sa mission au sein du comité départemental ou régional.

Il est également possible de partager le temps de mission du volontaire entre le comité et les associations sportives.

**ATTENTION** : Les volontaires qui effectuent leur mission au sein des associations Ufolep dans le cadre du grand programme sont également accompagnés par le comité départemental du territoire.



### MODALITÉS DE FINANCEMENT

#### Répartition de la part accompagnement

La structure agréée pour accueillir des Volontaires Tout Terrain reçoit 100 euros par volontaire et par mois de mission au titre de l'accompagnement. La mise en place du grand programme demandant une implication plus grande des comités Ufolep, des modalités financières spécifiques ont été prévues :

- \* 80 € / Somme versée aux comités Ufolep par l'Ufolep Nationale.
- \* 20 € / Somme versée aux fédérations de la Ligue de l'enseignement par le centre confédéral de la Ligue.

#### Formation civique et citoyenne

La formation civique et citoyenne est composée d'une partie théorique et d'une partie pratique.

La fédération départementale Ligue de l'enseignement se charge de la formation théorique, la part financière liée à cette formation reste donc à la fédération (100 € par volontaire). Les volontaires en missions dans le cadre des grands programmes pourront partager ce temps de formation avec les autres volontaires du territoire.

Les comités Ufolep agréés auront en charge la formation pratique : PSC-1 et à ce titre recevront 60 euros par volontaire de la part de la fédération départementale (une fois les présences attestées).

#### Autres flux financiers

Conformément à la convention de délégation d'agrément Service civique, l'indemnité complémentaire versée au volontaire (107,58 € / mois) est à la charge de la structure d'accueil Ufolep, qui reversera la somme globale en début de mission à la fédération de la Ligue de l'enseignement, chargée ensuite de reverser l'indemnité au volontaire chaque mois.

Tout au long de sa mission le volontaire est indemnisé à hauteur de 472,97 euros par mois. Cette indemnité est versée directement par l'État au volontaire.





## RÔLE ET IMPLICATION

UFOLEP Nationale :

- \_ **Propose** un accompagnement technique individualisé aux Comités régionaux et départementaux souhaitant mettre en place le grand programme.
- \_ **Propose** des ressources pédagogiques sur le dispositif.
- \_ **Anime** le réseau des délégués régionaux / départementaux.
- \_ **Anime** la communauté des volontaires au sens large (communauté de réseaux sociaux, communication, ...).
- \_ **Propose** des temps de regroupement (formations en présentiel et à distance, rassemblements, participation à des temps forts de l'Ufolep, etc.).



## OUTILS À DISPOSITION

UFOLEP Nationale :

- \* La grille de répartition des tâches « figées » ;
- \* Les outils de la campagne de communication Service Civique ;
- \* La fiche pédagogique Service Civique ;
- \* Les outils développement durable (guide pour la conception des éco-manifestations) ;
- \* Le kit développé lors du Playa tour ;
- \* Les outils multisport plurisport.



## FORMATIONS

Des formations sous format webinaire ou présentielle organisées par l'Ufolep nationale seront proposées aux Volontaires Tout Terrain. Ces derniers auront aussi accès aux diverses formations proposées par les comités.



## STRUCTURES PARTENAIRES

Les volontaires pourront agir en lien avec des structures partenaires des comités Ufolep :

- \* EHPAD ou foyers pour personnes âgées ;
- \* Foyers sociaux / foyers d'hébergements ;
- \* Centres pour personnes en situation de handicap ;
- \* Accueils de loisirs / périscolaire ;
- \* Centres sociaux / maisons de quartier.





# EXEMPLES DE FICHES MISSION



## ▲ AXE 1



## ÉCO-RESPONSABILISER LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

### OBJECTIF DE LA MISSION

Accompagner la mise en place d'événements sportifs écoresponsables.

### EN QUOI LA MISSION CONTRIBUE-T-ELLE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

#### L'intérêt pour la structure d'accueil :

Investir une nouvelle thématique et faire partie d'un réseau d'organiseurs d'éco-événements. Sensibiliser un nouveau public avec la possibilité de fidéliser de nouveaux adhérents.

#### L'intérêt pour le volontaire :

Contribuer et participer à la mise en place d'une démarche éco-citoyenne sur un territoire à travers une structuration associative.

#### L'intérêt pour la société / les publics :

Découvrir une nouvelle manière de pratiquer, participer au respect de l'environnement.

### RÉFÉRENCE DANS LE CATALOGUE DES MISSIONS

**5 F** : Favoriser la citoyenneté par le sport.

**6 A** : Sensibiliser le grand public au respect de l'environnement.

### ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU VOLONTAIRE

La mission a pour objectif de favoriser chez les organisateurs d'événements sportifs une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux afin de faciliter la mise en place de gestes éco-citoyens lors des manifestations sportives.

Le ou la volontaire pourra mener les activités suivantes :

- \* Avec l'aide du comité Ufolep, **identifier** les organisateurs d'événements sportifs et **proposer** des temps de rencontres destinés à sensibiliser à la démarche éco responsable.
- \* **Accompagner** les organisateurs à la mise en place de gestes éco-citoyens : mise en place du tri sélectif sur les manifestations, système de co-voiturage pour se rendre sur l'événement...
- \* **Accompagner** les participants à changer leurs manières de pratiquer les activités sportives, **mettre en avant** les sports « verts » et les déplacements « doux ».
- \* Avec l'aide des bénévoles, **proposer** des animations de sensibilisation au développement durable pendant certaines manifestations sportives.
- \* **Mettre en avant** la démarche écoresponsable : **créer** un circuit d'éco-événements sur le territoire et valoriser ses initiatives.

Le ou la volontaire prendra part à la mobilisation de bénévoles à travers les associations affiliées à l'Ufolep ou plus largement sur le territoire pour les impliquer sur le projet.

### POINTS DE VIGILANCE

Le ou la volontaire ne peut pas être responsable des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet.

# FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ DES PUBLICS ÉLOIGNÉS DE LA PRATIQUE SPORTIVE AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

## OBJECTIF DE LA MISSION

Permettre l'accès à un plus grand nombre de personnes aux événements sportifs.

## EN QUOI LA MISSION CONTRIBUE-T-ELLE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

### L'intérêt pour la structure d'accueil :

Faire venir de nouveaux adhérents, diversifier ses publics.  
S'engager pour l'accessibilité de la pratique sportive au plus grand nombre.

### L'intérêt pour le volontaire :

Agir pour l'accessibilité de la pratique sportive dans un cadre associatif.  
Participer à créer des temps conviviaux et ludiques pour les participants.

### L'intérêt pour la société / les publics :

Bénéficier d'une offre d'activité sportive adaptée et de qualité.  
Rencontrer d'autres pratiquants.

## RÉFÉRENCE DANS LE CATALOGUE DES MISSIONS

**5 F** : Favoriser la citoyenneté par le sport.

**5** : Favoriser les pratiques multi-activités physiques et sportives.

## ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU VOLONTAIRE

La mission a pour objectif de rendre accessible les pratiques sportives pour le plus grand nombre, et notamment les personnes éloignées des loisirs sportifs.

Le ou la volontaire pourra mener les activités suivantes :

- \* **Rencontrer** les organisateurs pour les impliquer dans la démarche d'accessibilité.
- \* **Faire connaître** le projet « Toutes sportives » ou « Sports seniors » de l'Ufolep.
- \* **Utiliser** et **relayer** les outils de l'Ufolep sur la thématique.
- \* **Aller à la rencontre** du public cible, **faciliter** leur participation à l'événement.
- \* **Faire le lien** entre les organisateurs et les publics accueillis.
- \* **Accompagner** les animateurs sportifs sur les ateliers : **participer** à la création d'un cadre de pratique convivial et **favoriser** les échanges entre les participants.

Le ou la volontaire prendra part à la mobilisation de bénévoles à travers les associations affiliées à l'Ufolep ou plus largement sur le territoire pour les impliquer sur le projet.

## POINTS DE VIGILANCE

Le ou la volontaire ne peut pas être responsable des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet.

Le ou la volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ni être compté dans le taux d'encadrement légal d'un groupe.

# FAVORISER LES GESTES CITOYENS DES PRATIQUANTS LORS DES MANIFESTATIONS SPORTIVES

## OBJECTIF DE LA MISSION

Favoriser la mise en place d'actions citoyennes de prévention lors des événements sportifs.

## EN QUOI LA MISSION CONTRIBUE-T-ELLE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

### L'intérêt pour la structure d'accueil :

Renforcer la sécurité et la formation des pratiquants, être en capacité de participer activement à la chaîne des secours...

### L'intérêt pour le volontaire :

Être ambassadeur ou ambassadrice d'une citoyenneté active en promouvant des réflexes de premiers secours.

### L'intérêt pour la société / les publics :

Être un acteur de la prévention des risques, être en capacité d'assurer sa sécurité et celle des autres à travers l'apprentissage de gestes citoyens de premiers secours.

## RÉFÉRENCE DANS LE CATALOGUE DES MISSIONS

**5 G** : Favoriser l'accès pour tous aux gestes / savoir être qui sauvent.

**5 F** : Favoriser la citoyenneté par le sport.

## ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU VOLONTAIRE

La mission a pour objectif de rendre accessible les pratiques sportives pour le plus grand nombre, et notamment les personnes éloignées des loisirs sportifs.

Le ou la volontaire pourra mener les activités suivantes :

- \* **Identifier** les manifestations sportives en lien avec les clubs Ufolep et **aller à la rencontre** des organisateurs.
- \* **Inform**er et **sensibiliser** les organisateurs aux gestes citoyens à mettre en place pour renforcer « la chaîne des secours ».
- \* **Mobiliser** des bénévoles pour la mise en place du dispositif Se'coureur.
- \* **Être au côté** des bénévoles pendant les manifestations sportives et participer à l'action de prévention.
- \* Au côté du personnel formé, **sensibiliser** les personnes accompagnatrices, aux gestes qui sauvent pendant la manifestation et à l'aide des outils « Éduquer c'est prévenir » de l'Ufolep nationale.

Le ou la volontaire prendra part à la mobilisation de bénévoles à travers les associations affiliées à l'Ufolep ou plus largement sur le territoire pour les impliquer sur le projet.

## POINTS DE VIGILANCE

Le ou la volontaire ne peut pas être responsable des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet.

Le ou la volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ni être compté dans le taux d'encadrement légal d'un groupe.



# EXEMPLES DE FICHES MISSION

## ▲ AXE 2



## FAVORISER L'ÉMERGENCE D'ACTIVITÉS SPORTIVES AU SEIN D'ASSOCIATION

### OBJECTIF DE LA MISSION

Accompagner la mise en place de séances d'activités sportives au sein d'une ou plusieurs associations n'ayant pas pour objet principal la pratique sportive.

### EN QUOI LA MISSION CONTRIBUE-T-ELLE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

#### L'intérêt pour la structure d'accueil :

Faire venir de nouveaux adhérents, diversifier ses publics.  
S'engager pour l'accessibilité de la pratique sportive au plus grand nombre.

#### L'intérêt pour le volontaire :

Agir pour l'accessibilité de la pratique sportive dans un cadre associatif.  
Participer à créer des temps conviviaux et ludiques pour les participants.

#### L'intérêt pour la société / les publics :

Bénéficier d'une offre d'activité sportive adaptée et de qualité.  
Rencontrer d'autres pratiquants.

### RÉFÉRENCE DANS LE CATALOGUE DES MISSIONS

**5 F** : Favoriser la citoyenneté par le sport.

**5** : Favoriser les pratiques multi activités physiques et sportives.

### ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU VOLONTAIRE

La mission consiste à accompagner la mise en place de nouvelles activités sportives à destination de différents publics au sein d'associations qui n'ont pas d'objet sportif.

Le ou la volontaire pourra mener les activités suivantes :

- \* **Aller à la rencontre** des associations, clubs de bénévoles qui ne proposent pas la pratique d'activités sportives, **identifier** leurs besoins et **communiquer** sur l'offre sportive du comité Ufolep...
- \* **Sensibiliser** par des temps d'échanges et / ou petites animations sur l'intérêt de pratiquer une activité sportive (santé, prévention des chutes...) en fonction du public.
- \* **Faire le lien** entre les associations qui participent au projet et les clubs Ufolep du territoire, permettant d'inscrire les personnes dans une pratique régulière.
- \* **Accompagner** les animateurs sportifs sur les ateliers : **participer à créer** un cadre de pratique convivial et **favoriser** les échanges entre les participants.

Le ou la volontaire prendra part à la mobilisation de bénévoles à travers les associations affiliées à l'Ufolep ou plus largement sur le territoire pour les impliquer sur le projet.

### POINTS DE VIGILANCE

Le ou la volontaire ne peut pas être responsable des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet.

Le ou la volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ni être compté dans le taux d'encadrement légal d'un groupe.

## ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS DE LA COMMISSION SPORTIVE ET PROPOSER DES TEMPS DE RENCONTRES ENTRE LES CLUBS

### OBJECTIF DE LA MISSION

Accompagner les actions de la commission sportive et créer du lien entre les associations proposant la même famille d'activité sportive.

### EN QUOI LA MISSION CONTRIBUE-T-ELLE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

#### L'intérêt pour la structure d'accueil :

Décloisonner les pratiques sportives.  
Créer davantage de lien entre le comité Ufolep et les clubs.  
Bénéficier d'un regard neuf pour mettre en place un projet collectif rassemblant plusieurs clubs.

#### L'intérêt pour le volontaire :

Intégrer une commission sportive, agir pour le décloisonnement de la pratique sportive.  
Participer à créer des temps conviviaux, favorisant les échanges entre les participants.

#### L'intérêt pour la société / les publics :

Rencontrer d'autres personnes.  
Profiter de l'organisation d'événements conviviaux, découvrir d'autres pratiques sportives ou d'autres manières de pratiquer.

### ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU VOLONTAIRE

Au sein de la commission sportive, le volontaire fait le lien entre tous les clubs, il valorise les activités proposées et accompagne la mise en place d'un projet collectif.

Le ou la volontaire pourra mener les activités suivantes :

- \* **Aller à la rencontre** des différents clubs de la commission, **s'informer** sur leur organisation et les activités proposées, **faire le lien** avec le comité Ufolep.
- \* **Identifier** et **faire remonter** les besoins des clubs à la commission.
- \* **Faire du lien** entre les clubs : **proposer** des temps d'échanges conviviaux.
- \* **Accompagner** la mise en place d'un projet collectif mettant en avant les activités des clubs : manifestation sportive, rencontres « inter clubs », etc...

Le ou la volontaire prendra part à la mobilisation de bénévoles à travers les associations affiliées à l'Ufolep ou plus largement sur le territoire pour les impliquer sur le projet.

### POINTS DE VIGILANCE

Le ou la volontaire ne peut pas être responsable des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet.

Le ou la volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ni être compté dans le taux d'encadrement légal d'un groupe.

## FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES PRATIQUES SPORTIVES AU SEIN DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

### OBJECTIF DE LA MISSION

Proposer des pratiques sportives permettant d'accueillir un nouveau public au sein d'une ou plusieurs associations d'un même territoire.

### EN QUOI LA MISSION CONTRIBUE-T-ELLE À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL ?

#### L'intérêt pour la structure d'accueil :

Faire venir de nouveaux adhérents, diversifier ses publics.  
Promouvoir la pratique en famille.  
S'engager pour l'accessibilité de la pratique sportive au plus grand nombre.

#### L'intérêt pour le volontaire :

Agir pour l'accessibilité de la pratique sportive dans un cadre associatif.  
Participer à créer des temps conviviaux et ludiques pour les participants.

#### L'intérêt pour la société / les publics :

Bénéficier d'une offre d'activité sportive adaptée et de qualité.  
Rencontrer d'autres pratiquants.

### RÉFÉRENCE DANS LE CATALOGUE DES MISSIONS

**5 F** : Favoriser la citoyenneté par le sport.

**5** : Favoriser les pratiques multi activités physiques et sportives.

### ACTIVITÉS DÉTAILLÉES DU VOLONTAIRE

La mission consiste à accompagner la mise en place de nouvelles activités permettant d'inclure de nouvelles personnes aux activités du club.

Le ou la volontaire pourra mener les activités suivantes :

- \* **Rencontrer** les publics qui « gravitent » autour du club (parents, accompagnants...) et **recueillir** leurs besoins et envies en termes de pratique sportive.
- \* **Participer** à la mise en place des séances et **communiquer** auprès des publics aux alentours du club.
- \* **Faire le lien** avec les bénévoles, accompagnateurs et éducateurs sportifs : **proposer** des temps d'échanges et conviviaux.
- \* **Accompagner** les éducateurs sportifs sur les ateliers : **participer à créer** un cadre de pratique convivial et **favoriser** les échanges entre les participants.

Le ou la volontaire prendra part à la mobilisation de bénévoles à travers les associations affiliées à l'Ufolep ou plus largement sur le territoire pour les impliquer sur le projet.

### POINTS DE VIGILANCE

Le ou la volontaire ne peut pas être responsable des partenariats avec les structures présentes sur le territoire mais leur explique la démarche et les associe au projet.

Le ou la volontaire ne peut pas assurer l'encadrement en autonomie d'une pratique sportive, ni être compté dans le taux d'encadrement légal d'un groupe.



# GRILLE DE RÉPARTITION DES TÂCHES



## ENTRE UN COMITÉ UFOLEP



## ET UNE FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE



## DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT



| LA FÉDÉRATION | LE COMITÉ RÉGIONAL OU DÉPARTEMENTAL | FRÉQUENCE |
|---------------|-------------------------------------|-----------|
|---------------|-------------------------------------|-----------|

| Définition du projet d'accueil et de la rédaction de la mission   |   |               |
|---|---|---------------|
| Définit ou accompagne les structures dans la définition de leur projet d'accueil                              | ✓ | Unique        |
| Définit ou accompagne la structure d'accueil à la rédaction de la mission                                     | ✓ | Unique        |
| Donne un avis final sur la mission avant validation du contrat  | ✓ | Unique        |
| Rédaction et publication de l'annonce de mission  |   |               |
| Définit ou accompagne la structure d'accueil à la rédaction de l'annonce de mission                           | ✓ | Unique        |
| Valide et publie l'annonce de mission sur le site l'ASC via son compte utilisateur                            | ✓ | Unique        |
| Assure la diffusion de l'annonce via des canaux complémentaires   | ✓ | Unique        |
| Réceptionne les candidatures sur le site de l'ASC et assure leurs transmissions                               | ✓ | Unique        |
| Recrutement des volontaires   |   |               |
| Définit les critères de sélections / garantit l'accessibilité à tout profil de jeunes                         | ✓ | Unique        |
| Participe ou organise les séances d'information et de recrutement   | ✓ | Trimestrielle |
| Création et validation des contrats d'engagement  |   |               |
| Édite les documents relatifs au contrat des volontaires dans SC Office et de son éventuelle rupture anticipée | ✓ | Unique        |
| Transmet à l'ASP / au centre confédéral les documents nécessaires à la validation des contrats                | ✓ | Unique        |

### Suivi du volontaire pendant sa mission

|  |  |   |               |
|--|--|---|---------------|
| Assure le double tutorat   |  | ✓ | Hebdomadaire  |
| Accompagne la réflexion au projet d'avenir   |  | ✓ | Trimestrielle |
| Prépare le bilan nominatif avec le volontaire et la structure d'accueil            |  | ✓ | Unique        |
| Identifie une nouvelle structure d'accueil pour un volontaire en cas de difficulté |  | ✓ | Unique        |

### Organisation de la formation civique et citoyenne

|   |   |  |          |
|---|---|--|----------|
| Organise les sessions de formations civique et citoyenne            | ✓ |  | Continue |
| Construit les contenus pédagogiques des formations                  | ✓ |  | Continue |
| S'assure de la participation de tous les volontaires aux formations | ✓ |  | Continue |
| Déclare la participation des volontaires sur SC Office              | ✓ |  | Continue |
| Inscrit les volontaires aux formations PSC1                         | ✓ |  | Continue |

### Formation et animation de réseau

|   |   |   |          |
|---|---|---|----------|
| Organise des formations pour les tuteurs                      | ✓ |   | Continue |
| S'assure de la participation des tuteurs aux formations       | ✓ |   | Continue |
| Organise des ateliers / échange de pratiques pour les tuteurs |   | ✓ | Continue |

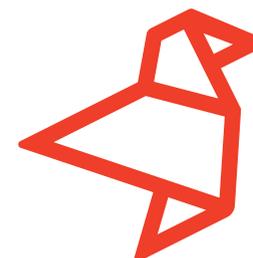


## VOS CONTACTS

à L'UFOLEP :

**Jennifer ARRETEAU**

[jarreteau.laligue@ufolep-usep.fr](mailto:jarreteau.laligue@ufolep-usep.fr)



à la LIGUE:

**Antoine SUTER**

[asuter@laligue.org](mailto:asuter@laligue.org)

